Communiqué de presse

Retraites : un premier pas qui en appellera d'autres

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre a annoncé la suspension de la réforme des retraites jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Cela signifie que les générations nées en 1964 et en 1965 pourraient partir quelques mois plus tôt que prévu, à 62 ans et 9 mois et avec 170 trimestres de cotisations.

Nos organisations saluent cette première avancée après de longs mois de mobilisations dans l'unité, et alors que les gouvernements successifs cherchaient à refermer le dossier en continuant à mener leur politique hostile au monde du travail.

C'est à mettre à l'actif de la mobilisation des millions de françaises et de français qui depuis 2023, par des voies multiples et sans jamais renoncer, ont exprimé leur rejet de cette injustice et de cette atteinte à la démocratie sociale. Des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs pourraient en bénéficier.

Les modalités techniques de mise en œuvre de cette suspension doivent encore être précisées tout comme elles doivent être adoptées par le Parlement.

Pour nos organisations syndicales, la suspension ne peut qu'être un préalable à l'abandon de la réforme in fine.

Le budget présenté par le gouvernement fait encore porter l'essentiel des efforts sur le monde du travail. C'est à nouveau un budget d'austérité avec des mesures inacceptables pour la population. Nos organisations continuent d'alerter sur la profondeur de la colère sociale.

Avec l'abandon du 49-3, l'adoption de l'ensemble de ces mesures va reposer sur les parlementaires. L'intersyndicale leur demande de supprimer les mesures d'austérité annoncées et d'élaborer un budget de justice sociale et fiscale garantissant un haut niveau de protection sociale, des services publics renforcés et des investissements vers une transition écologique et industrielle juste et de haut niveau.

Nos organisations appellent les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats à maintenir la pression et leurs revendications par des actions dans les entreprises, les services et administrations, par différentes initiatives, organisations de réunions d'information, assemblées générales du personnel… Elles conviennent d'ores et déjà de se revoir très rapidement.

Bagnolet, le 20 octobre 2025